FIN DE L'OPÉRATION DE RELOGEMENT

2 969 familles en ont bénéficié à Alger

Au terme de sa sixième étape, qui s'est achevée hier avec le recasement des bénéficiaires de Diar Echems, l'opération relogement aura permis à 2 969 familles de regagner leurs nouveaux toits. Reste les 200 familles bénéficiaires de Climat-de-France dont le comité de quartier a demandé le report du départ de quelques jours, pour des motifs d'organisation.

Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir) -Mardi 13 septembre. Il est 21h. Les premières familles des deux bidonvilles d'El Afia et Oued Kniss, 284 au total, concernées pas l'opération de cette nuit, commencent à arriver sur les quatre principaux sites d'accueil prévus. Il s'agit, en effet, de deux cités fraîchement livrées à Draria, la cité 1 600 logements de Aïn El Melha de Gué-de-Constantine, et la cité 114 logements de Douéra.

La cloche vient de sonner 22h, et le premier bilan de l'opération de cette nuit annonce 20 familles qui ont déjà rejoint leurs nouveaux domiciles.

Au niveau de la cité 1 600 logements de Draria qui a réceptionné samedi dernier les 500 familles de Diar El Baraka et Diar El Mahçoul, l'ambiance est à la fête.

Mais ce n'est pas le cas au niveau du bureau de réception des familles bénéficiaires de cette soirée où le directeur du logement de la wilaya d'Alger, Mohamed Smaïl, semble être très remonté contre ses coordinateurs qui n'ont pas notifié un bénéficiaire qui a d'ores et déjà installé une assiette parabolique sur son balcon au rez-de-chaussée d'un immeuble.

Pourtant la cité est dotée d'un système de réseau de fibre optique (Internet, téléphone et satellite), avec un équipement installé sur les terrasses des immeubles pour préserver l'aspect urbanistique de la cité.

Ce bénéficiaire n'a certainement pas eu encore le temps de lire la notice d'orientation placardée dans chaque appartement et à laquelle chaque locataire doit se soumettre. Il est 23h et le second bilan provisoire fait état du relogement de 80 familles sur les 284 prévues.

L'équipe de coordination fait un saut à la cité 250 logements de Draria qui a reçu cette nuit les familles bénéficiaires du bidonville de Oued Kniss.

Cette cité, qui a été dotée de deux arrêts de bus à proximité, réceptionnera prochainement un projet d'aménagement de deux terrains de foot avec gradins.

Le Dg de l'OPGI de Bir Mourad Raïs qui attend depuis quelque temps l'arrivée du directeur du logement, a certainement eu tort de convoquer pour cette soirée le promoteur en charge de la construction de la cité. Ce dernier sera aussitôt averti, verbalement, par Mohamed Smaïl à cause des retards de livraison de quelques immeubles toujours en chantier.

«Des jeunes issus des familles bénéficiaires de Diar Echems de l'année passée font la loi dans le quartier. Une bande débarque régulièrement avec des armes blanches pour régler ses comptes avec d'autres bénéficiaires venus d'une autre région… Cela entrave la poursuite des travaux, car plus d'un nos ouvriers a été agressé et tabassé. Ils procèdent même au vol des équipements et des matériaux de construction», argumente le promoteur.

L'argument ne semble pas tenir la route devant le directeur du logement qui ne voit pas le rapport entre les faits et l'évolution des travaux. Il est minuit et 112 familles des 284 programmées pour cette nuit ont déjà bénéficié des clés d'une nouvelle vie.

Pour cette fois-ci, les responsables en charge de l'opération ont préféré mobiliser les grands moyens de contrôle, entre autres le logiciel de filtrage qui est disponible sur place. «Lorsque nous arrivons à un certain nombre élevé de l'opération, estimé à plus de 2 000 familles relogées à l'heure actuelle, nous renforçons nos moyens de contrôle pour éviter les erreurs et les cas de doublure, car il arrive que des bénéficiaires soient inscrits sur deux ou plutôt la même fiche», explique Mohamed Smaïl.

Photo : Djellel B.

La prédiction s'avèrera juste, car un moment après, cinq familles affectées par leur daïra par erreur sur le mauvais site débarquent à la cité 1 600 logements de Draria pour réclamer au bureau de réception.

Une solution est vite trouvée avant qu'un autre problème ne surgisse à la dernière minute. Parmi les cinq logements (des F2) réservés à ces cinq familles, un seul est de trois pièces et les organisateurs n'arrivent toujours pas à trancher. Toutes ne sont pas des familles nombreuses qui peuvent ouvrir droit à plus d'un F2, donc à qui l'attribuer.

Le chef de service de la Direction du logement de la wilaya d'Alger, Sedaoui Abdelhak, décide finalement de l'attribuer à un père de famille, enseignant de langue arabe à l'école primaire. «Il lui faut plus d'espace à la maison pour bien préparer les cours de nos futures générations», insinua-t-il.

Il est 1h du matin et 210 familles bénéficiaires sur les 284 prévues se sont déjà installées dans leurs nouveaux domiciles. Une heure après, les comptes sont bons, l'opération est bouclée.

Relogement sur fond de zorna

Après quelques heures de répit, une autre opération est déclenchée. Il est 11h et les 444 familles de Diar Echems programmées pour cette matinée du mercredi 14 septembre commencent à arriver à leur nouveau site de Birtouta.

Les habitants de l'ancienne cité coloniale, et qui avaient investi pendant plusieurs jours la rue pour contester la destination qui leur a été proposée, ont finalement rejoint leurs nouvelles habitations, fraîchement livrées sur fond de zorna.

En découvrant la cité qu'ils ont pourtant rejetée au départ, ces derniers ont convoqué sur place un groupe de musique «Zornadjya» pour fêter l'événement. A 17h et au moment où le bilan provisoire fait état du relogement de 220 familles sur les 444 concernées, les jeunes dansaient encore sur le rythme des tambours…

Pour rappel, après le relogement des occupants des six sites de chalets et du bidonville de Djnan Hassan, à Bab El Oued, le 5 septembre dernier, la wilaya d'Alger a procédé tout au long de cette semaine au relogement des familles de Diar El Baraka, Diar El Mahçoul, les Palmiers, El Bahia, Diar El Kaf, le bidonville Abdelkader Abdoune, Oued Kniss, El Afia et enfin Diar Echems. Il s'agit, en tout, de 2 969 familles bénéficiaires.

Reste encore les 200 familles de Climat-de-France, qui devaient être relogées ce mardi et dont le comité de quartier a demandé le report du départ de quelques jours pour compléter les dossiers et les pièces administratives manquantes.

M. M.

MAGISTRATS

Le SNM admis à l'Union internationale

Le Syndicat national des magistrats (SNM) fait désormais partie de l'Union internationale des magistrats (UIM). L'adhésion de l'Algérie a été consacrée lors de la dernière réunion de l'UIM tenue en Turquie, tel qu'annoncé par Djamel Aidouni, président du SNM, lors d'une conférence de presse organisée au siège du syndicat.

Le président du Syndicat national des magistrats a qualifié l'adhésion de l'organisation qu'il dirige, en sa qualité de membre ordinaire, d'«historique». Selon lui, cet acquis a été arraché après «moult tractations et le travail de lobbying effectué par la délégation algérienne auprès des autres membres de l'UIM».

M. Aidouni a tenu à saluer le soutien du président du syndicat français à la demande de la partie algérienne.

Certaines représentations de magistrats européens, dit-il, à l'image de celle la Suède, ont tenté de bloquer la demande de l'adhésion de l'Algérie. Une adhésione votée à bulletins secrets et qui a duré plusieurs heures.

Par ailleurs, le conférencier a indiqué que le bureau national du Syndicat national des magistrats se réunira le 24 septembre prochain pour évaluer les actions entamées, définir les perspectives de lutte et débattre des questions socioprofessionnelles des magistrats. Le président du SNM ajoutera qu'«aujourd'hui le salaire des magistrats est relativement bas par rapport à ceux des cadres de l'Etat qui ont connu une hausse significative».

Abder Bettache

AVIS DE DÉCÈS

La famille Kalèche, parents et alliés font part du décès de leur cher et regretté père, grand-père et frère Jounaïdi Kalèche, à l'âge de 72 ans, le 14 septembre 2011, et enterré le même jour.

Que Tous ceux qui l'ont connu prient Dieu de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

BENBOUZID L'A ANNONCÉ HIER

Un audit financier des œuvres sociales

Le dossier de la gestion des œuvres sociales de l'éducation a été, encore une fois, évoqué par le ministre de l'Education nationale, M. Benbouzid, en marge de sa visite d'inspection effectuée dans la journée d'hier à Tizi Ouzou.

Le ministre de l'Education, qui répondait aux questions des journalistes, signalera qu'un audit financier des comptes des œuvres sociales de l'éducation sera bientôt engagé par les pouvoirs publics. «Il y aura un état des lieux transparent de la gestion passée des fonds des œuvres sociales de l'éducation par l'UGTA», dira le ministre. Les contrôleurs de l'IGF, ceux de la Cour des comptes ainsi que les agents de l'Inspection du travail entameront, incessamment, leur travail, selon le ministre de l'Education qui vient ainsi répondre favorablement aux syndicats autonomes de l'éducation qui ont réclamé un audit financier ainsi qu'un inventaire des biens et du patrimoine des œuvres sociales de l'éducation.

Ce préalable étant sur le point d'être levé, il reste aux syndicats de s'entendre sur les mécanismes et la formule de mise en œuvre de la décision prise par les pouvoirs publics sous la pression des syndicats autonomes et consistant à mettre fin à la gestion unilatérale de ces fonds par un seul syndicat, l'UGTA en l'occurrence.

Un consensus qui devra être vite trouvé par les syndicats et les travailleurs de l'éducation, selon Benbouzid. Car en raison de l'absence de gestionnaire consécutivement à la décision prise il y a deux ans par le gouvernement, ce sont 20 milliards de dinars qui dorment dans les comptes des œuvres sociales, précisera le ministre qui insistera sur le rôle de «facilitateur» qui est dévolu à son département ministériel. Celui-ci n'étant pas concerné par la gestion de ces fonds provenant des cotisations annuelles des travailleurs de l'éducation qui équivalent 3% de la masse salariale.

En outre, le ministre abordera, en outre, la généralisation de l'enseignement de tamazight. Le ministre reconnaîtra qu'un effort supplémentaire doit être fait pour faire progresser l'enseignement de cette langue au niveau national qui reste pratiqué, actuellement, au niveau de 13 wilayas seulement.

S. A. M.